

Fait marquant de l'été : L'AFFAIRE BENALLA



Il fallait être coupé de tout moyen de communication pour ne pas être informé en ce mois de juillet d'un simple fait divers qui, en impliquant un membre de l'entourage du Président de la République, a eu des conséquences démesurées pour le gouvernement comme pour notre institution.

Cette affaire « Benalla », du nom du principal mis en cause pour des violences illégitimes commises en étant porteur des signes distinctifs de la qualité policière et alors responsable « officieux » de la sécurité rapprochée du Président, a provoqué la fin de débats parlementaires à l'Assemblée, l'engagement de diverses procédures judiciaires et administratives, la création de commissions d'enquête (Assemblée Nationale et Sénat), des auditions du Ministre de l'Intérieur, du Préfet de Police, du Secrétaire Général de l'Élysée, de hauts responsables policiers (DOPC) ou gendarmes (SDLP), des organisations syndicales mais aussi des réunions en urgence place Beauvau et la suspension de deux de nos collègues de la DOPC, dont les noms ont été livrés à tous par les médias nationaux.

Vous pouvez lire le communiqué de presse que nous avons diffusé le 20 juillet dernier

[*notre communiqué*](#)

Nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre position sur cette « affaire » à notre ministre de tutelle qui nous a reçu le 31 juillet dernier : il s'agit d'un comportement individuel inacceptable, de la part d'une personne grisée par l'ivresse du pouvoir du fait de sa proximité avec le Président de la République, qui ne doit nullement remettre en cause le fonctionnement de l'institution Police Nationale.

Alexandre Benalla a profité de cette proximité avec l'Élysée pour invoquer des pouvoirs qu'il ne détenait pas afin de s'immiscer dans des domaines hors de sa compétence.



Nombre de nos collègues ont d'ailleurs eu à pâtir des tentatives d'ingérence de ce personnage dans les modalités de déroulement de voyages officiels notamment.

Si les préconisations de l'IGPN quant à la création d'un statut d'observateur (avec conventionnements et définition de signes d'identification) vont dans le bon sens, ces mesures n'auraient pour autant empêché en rien le dysfonctionnement lié au positionnement ambigu d'une personne qui se targue d'être de l'entourage présidentiel quel que soit le niveau hiérarchique de ses accompagnateurs...

Le ministre nous a assuré qu'aucune défiance n'était opposée au GSPR, un service spécialisé qui a vocation à rester de son ressort. Nous déplorons cependant que certaines personnes de l'entourage présidentiel comme A. Benalla se soient vu confier des missions dont le contenu pouvait entretenir la confusion des genres alors que la sécurité rapprochée du Président de la République est confiée officiellement à un seul et unique service : le GSPR.

Nous veillerons, en tout état de cause, à ce que soit tenue la promesse de ne pas utiliser nos collègues comme des "fusibles" faciles pour solder cette triste affaire.